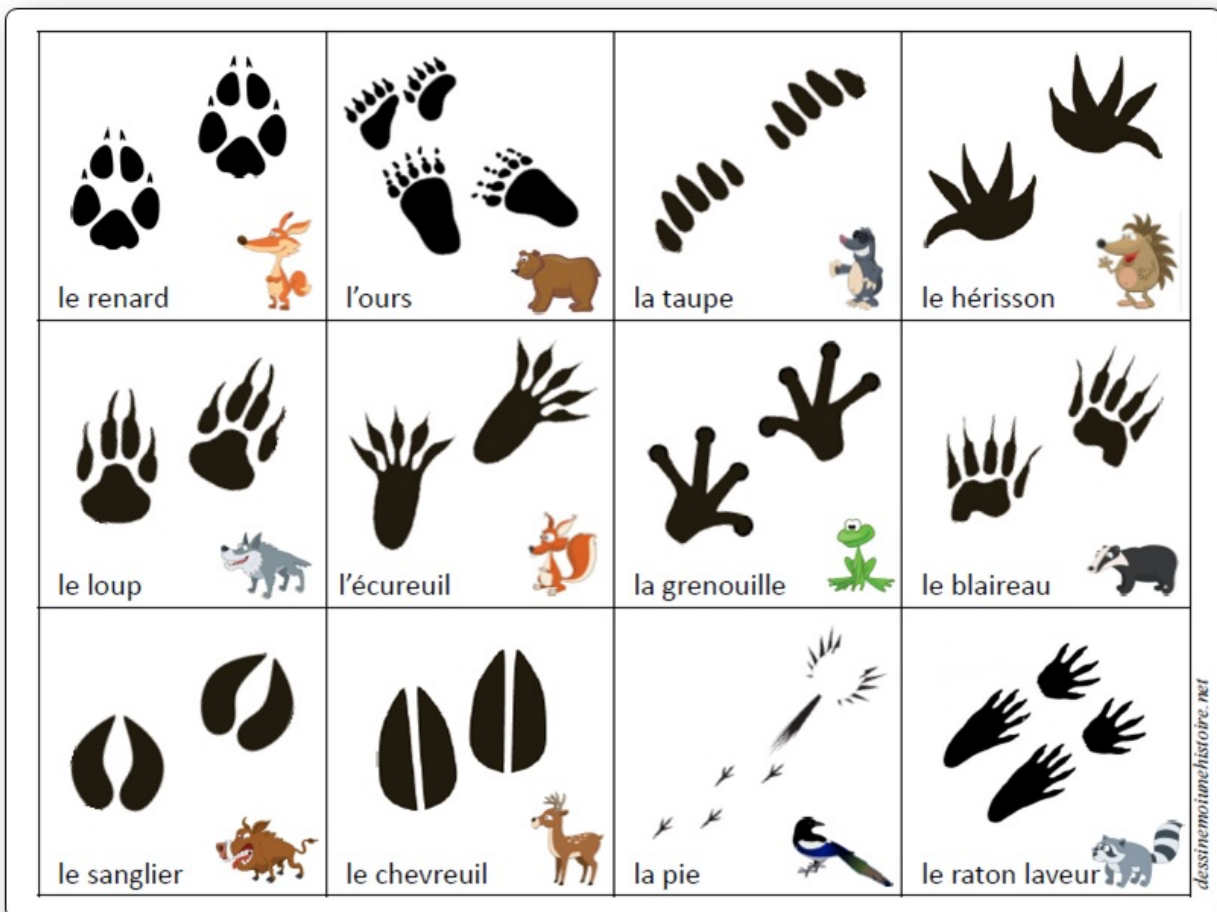


# Projet Pédagogique

« Centre de loisirs »

3-14 ans

Période : 21 octobre au 1er novembre



Direction : Clémentine Febvre

# SOMMAIRE

---

## **1. Une association aux valeurs forte**

- *Plus 35 ans d'expérience au service des enfants*
- *Situation géographique*
- *Le projet éducatif*
- *Description du thème centre de loisirs*
- *Objectifs pédagogiques*

## **2. L'enfant au cœur du projet**

- *Un encadrement permanent et renforcé*
- *Sortie extérieure*
- *L'évaluation des animateurs*
- *Rôle du directeur*
- *Une pédagogie bienveillante et participative*
- *Accueil des enfants en situation de handicap*

## **3. Une organisation bien ficelée**

- *Communication avec les parents*
- *Une journée bien remplie*

## **4. Des activités sécurisées et diversifiées**

- *Les activités quotidiennes*
- *Les activités libres*
- *Les activités spécifiques*
- *La sécurité des activités*

## **5. L'hygiène et la sécurité**

- *Santé*
- *Comportements à risque*
- *Affaires personnelles*
- *Hygiène des locaux*
- *Restauration*

## **6. Une infrastructure de qualité**

- *Les espaces collectifs de loisirs*
- *Une démarche de développement durable*
- *Un contrôle qualité régulier*
- *Une équipe permanente de professionnels*
- *Charte du salarié Ribambelle*

## 1. UNE ASSOCIATION AUX VALEURS FORTES

- *PLUS DE 35 ANS D'EXPÉRIENCE AU SERVICE DES ENFANTS*

Ribambelle, association loi 1901 est une structure permanente d'accueil de mineurs qui fonctionne toute l'année. Elle a vu le jour en 1981 grâce à un groupe d'amis formés aux sciences de l'éducation.

Dès l'origine, ses fondateurs ont pensé le lieu comme un « village d'enfants » à taille humaine, loin des modèles des grands ensembles bétonnés de l'époque. Forte de son projet éducatif soutenant les valeurs de l'éducation populaire, l'association a pour vocation l'organisation de séjours éducatifs faisant des loisirs un tremplin vers l'émancipation individuelle et collective.

L'association Ribambelle est agréée par deux ministères (Cohésion Sociale et Éducation Nationale) et accueille chaque année plus de 500 enfants en classes de découverte, accueils de loisirs et séjours de vacances depuis près de 35 ans.

- *SITUATION GÉOGRAPHIQUE*

Le village d'enfants Ribambelle est situé dans l'Aude, à 40 km au sud de Carcassonne, sur le plateau de Rennes-le-Château, au cœur d'une propriété sécurisée de 25 hectares propice au repos, au changement de rythme et aux vacances.

- *LE PROJET ÉDUCATIF*

Le projet éducatif décrit la ligne de conduite de Ribambelle. Il est écrit par le Conseil d'Administration, en accord avec le personnel de direction et mis en place par l'équipe de terrain.

Pour tendre vers l'épanouissement individuel et collectif, l'association défend des valeurs de respect mutuel, d'écocitoyenneté, de partage, d'autonomie, de mixité sociale et de loisirs pour tous.

- *DESCRIPTION DU THEME DU CENTRE DE LOISIRS*

**Thématique :** Nature et animaux

Les activités seront en lien avec la nature et les animaux. Il y aura également des jeux sportifs ainsi que des activités manuelles. Tous les 2 ou 3 jours, un piège photo sera déplacé afin de découvrir les animaux qui se cachent dans notre environnement. Un visionnage des photos et vidéos sera fait avec les enfants. Tous les matins, nous chantons avec les enfants afin de créer une bonne dynamique de groupe.

Le centre de loisirs accueillera au maximum 35 enfants. Ils seront répartis en deux tranches d'âge : 3-5 et 6-14 ans. Nous avons un agrément pour 10 enfants de moins de 6 ans.

Nous accueillons également un enfant ayant besoin d'un suivi particulier. Il est suivi par un animateur référent.

Tous les jours, l'accueil est prévu du lundi au vendredi à partir de 8 h jusqu'à 9 à la Salle Verte de Couiza. Un bus partira depuis le stade de Couiza pour aller à Ribambelle. Celui-ci arrive vers 9h30 sur le parking de Ribambelle. Le retour, le bus partira à 17h de Ribambelle pour aller à la « salle verte » pour 17h20. La fin de l'accueil du soir est jusqu'à 18h

• *LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES*

<b>Finalité : La nature et les animaux de Ribambelle</b>		
<b>Objectifs généraux (visé le public)</b>	<b>Objectifs pédagogique (être capable de)</b>	<b>Objectifs opérationnels (actions)</b>
Apprendre à vivre en collectivité	Trouver sa place au sein du collectif	S'exprimer au sein du groupe par le biais temps de parole Prendre la parole lors des temps de débats
	Faire preuve d'habileté sociale	Initiation à la communication message clair dans la vie quotidienne
	Faire vivre le collectif	Participation aux activités collectives Participation aux temps de la vie quotidienne (mise de table, balais etc...) Participation à des grands jeux collectifs
Sensibiliser à l'environnement	Reconnaître la faune et la flore environnantes	Découverte par des sentiers pédestres Par le biais du piège photo
	S'approprier des notions de développement durable	Participation à des activités écologiques. Encouragement aux gestes éco-citoyen.
Développer la confiance en soi	Acquérir de nouvelles compétences Se découvrir des passions, des talents	Mise en place de jeux sportif, d'ateliers manuelle avec apport théorique
Profiter de ses vacances	Être acteur de ses loisirs, se reposer, s'amuser	Proposition des jeux et des activités ludiques Proposer un temps calme ou du temps libre

Exemple d'activités : mise en place d'un piège photo, visionnage des vidéos du piège, mise en place d'activité manuelle, sportive et artistique...

Les outils communs utilisés pour répondre aux objectifs sont :

- La construction des programmes avec un fil rouge développant l'imaginaire.
- Le choix par les enfants de leurs activités.
- Décision par les enfants des activités d'une journée
- La journée type réfléchi pour répondre aux besoins fondamentaux de chaque tranche d'âge.
- L'infrastructure et les installations aménagées exclusivement pour les enfants.
- L'application d'une pédagogie active mettant l'enfant au centre des apprentissages.
- L'utilisation d'une communication bienveillante de tous.
- Des animations ludiques et éducatives.
- Des activités de sensibilisation à l'environnement.
- Des ateliers de sensibilisation à la différence.

## 2. L'ENFANT AU CŒUR DU PROJET

Ribambelle accueille exclusivement des enfants. En activité annexe, nous accueillons des séminaires, des stages adultes, des associations et clubs sportifs, des chorales ou des familles.

- *UN ENCADREMENT PERMANANT ET RENFORCE*

### Équipe octobre 2024

#### *\* 4 contrats d'engagement éducatif :*

**Ivan Voena** : titulaire BPJEPS APT, bonne connaissance structure et tranche d'âge. Travaille à l'année à Ribambelle. Sur la semaine 1, il sera le référent handicap.

**Mathis Bethelot** : titulaire BAFA, bonne connaissance structure et tranche d'âge. Facilité de mener des activités de tout âge

**Martine Ferrier** : titulaire BAFA, bonne connaissance structure et tranche d'âge. Préférence pour les maternelles. Pour la Semaine 2, elle sera référente handicap

**Neihl Jazosch-Besson**: Stagiaire BAFA. Connaissance de base sur les différentes tranches d'âge

**Dhanya Girard** : Stagiaire BAFA. Connaissance de base sur les différentes tranches d'âge. Préférence -6ans

A Ribambelle, le nombre d'encadrants est supérieur aux exigences de la réglementation en vigueur (1 animateur pour 8 ou 6 pour les enfants de 4 à 6 ans). Chaque accueil collectif de mineur sans hébergement est suivi avec minutie par 1 directeur.trice de centre de loisirs et la responsable pédagogique du centre.

Chaque enfant rencontrant des difficultés ou handicap dispose d'un animateur référent, qui a pour rôle de veiller de manière privilégiée à son bien-être. Nous demandons à nos équipes de se rendre disponible et à l'écoute afin de solutionner les éventuels tracas du quotidien, de veiller à une bonne hygiène et de poursuivre le lien affectif entre la famille et l'enfant.

L'animateur est présent la journée auprès des enfants. Également, il partage les repas avec les enfants pour veiller à une nutrition équilibrée et partager des moments conviviaux.

- *EVALUATION DES ANIMATEURS*

Les animateurs sont accompagnés sur le terrain par le directeur.trice tout au long de l'accueil. Les nouveaux arrivants sont placés en binôme en début de l'accueil puis sont évalués lors d'une séance d'activité. Également, une fiche d'évaluation permet de faire le point sur les acquis/difficultés tant sur la vie collective que l'animation et la relation à l'enfant.

#### **Début de l'accueil : 1<sup>er</sup> entretien en auto-évaluation sur fiche**

L'animateur.trice, remplit en auto-évaluation une fiche « **évaluation des objectifs animateur** ». Celle-ci a pour but d'une part, d'identifier les besoins d'accompagnement et d'autre part de donner à l'animateur une vision de ce qui est attendu. L'animateur.trice et le.la directeur.trice choisissent ensemble 2 objectifs sur lesquels il doit monter en compétence et déterminent les moyens pour y arriver.

## Milieu de l'accueil : 2<sup>ème</sup> entretien en évaluation conjointe

Le directeur.trice organise un entretien individuel avec l'animateur.trice afin de faire le point sur les objectifs atteints ou non, problèmes rencontrés, solutions et suite à donner pour améliorer la qualité du travail.

## Fin de l'accueil : 3<sup>ème</sup> évaluation finale

Nous évaluons conjointement l'évolution des acquis depuis le premier entretien. Il en ressort des points forts, et des points à travailler.




### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACCUEIL ENFANTS

#### *Durant le centre de loisirs*

Tous les jours, voir un jour sur deux, a lieu un temps de parole. Ce temps s'appelle le « On se parle » Durant ce temps, les enfants pourront à leur tour prendre la parole sur : son ressenti journée, le ressenti des temps de vie quotidienne, les activités proposés, les repas, avoir la possibilité de proposer des activités pour le choix des enfants, etc..

#### *Pendant les activités*

A la fin de chaque activité, un petit point bilan aura lieu. Celui-ci sera présenté sous différentes formes :

-  Temps de parole
-  Météo
-  En mouvement

#### *A la fin du centre de loisirs*

Avant que la saison se termine, les animateurs font avec les enfants le bilan final du séjour. On doit y voir : ce qu'ils ont aimé, les améliorations et les besoins pour améliorer le séjour

### • RÔLE DU DIRECTEUR

- Le directeur se doit d'avoir une tenue, un comportement et un langage exemplaire
- Il est responsable juridiquement.
- Il anime l'équipe d'animation (formation, accompagnement terrain, évaluation).
- Il soutient l'autorité des animateurs mais n'intervient qu'en dernier recours.
- Il est à l'écoute des enfants et de son équipe.
- Il fait appliquer la réglementation en vigueur.
- Il s'assure de la bonne mise en place des différents temps (quotidien, temps libre, activités, vie collective).
- Il est garant de la sécurité physique et morale des enfants, mais également des animateurs.
- Il forme les animateurs sur le terrain et en amont.
- Il organise et est présent sur les sorties.
- Il s'assure du respect des valeurs de l'association (écologie, bienveillance, épanouissement, ...).
- Il est présent sur le terrain tout au long de l'accueil.
- Il construit les programmes avec les animateurs et s'assure de leur pertinence en lien avec les besoins et les rythmes biologiques des enfants.
- Il élabore le projet pédagogique.
- Il étudie les dossiers des enfants pour adapter sa pédagogie et son organisation.
- Il communique avec les prestataires extérieurs et les différents secteurs du centre (cuisine, ménage, entretien)
- Il accompagne les animateurs dans la prise en main pédagogique et relationnel.
- Il déclare les animateurs sur la TAM.

- Il procède au recrutement des équipes pédagogiques.

Il assure la fonction d'assistant sanitaire uniquement sur les vacances scolaires

- **UNE PEDAGOGIE BIENVEILLANTE ET PARTICIPATIVE**

Ribambelle offre aux enfants des temps d'éveil et de découverte encourageant la responsabilisation, la participation et la créativité. Les règles de vie sont élaborées avec les enfants à chaque début de l'accueil. Sur la base du volontariat, ils participent à certaines tâches collectives pendant les repas. Les activités proposées sont variées afin de permettre à chacun de développer son talent.

L'enfant choisit chaque jour l'activité qu'il souhaite faire et peut faire part de ses idées d'animation. Chaque temps du goûter ou un goûter sur deux, un moment de parole appelé le « On se parle ! » est institué pour permettre à l'enfant d'exprimer son ressenti journalier et faire part de ses attentes.

Les animateurs sont formés en amont sur des techniques de gestion de conflits, de communication bienveillante et de pédagogies actives. Ils ont le devoir de poser une autorité bienveillante et constructive avec une attitude de joie et de douceur. Nous prenons soin de développer l'empathie de l'enfant par cette pédagogie pour réduire les conflits. Le rythme de l'enfant est une préoccupation quotidienne et nous veillons à ce que la journée soit adaptée à chaque tranche d'âge.

- **L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP**

Depuis 2011, Ribambelle est élu site pilote de la CAF pour l'accueil d'enfant en situation de handicap sur l'accueil de Loisirs. Chaque jour des vacances scolaires, un enfant est accompagné par un animateur spécifique pour intégrer le collectif. Sur les séjours vacances, nous accueillons 2 enfants maximum par séjour garantissant une qualité optimale. Un projet d'accueil personnalisé est élaboré conjointement avec les institutions et les parents.

Chaque année nous demandons une subvention afin d'inclure au maximum les enfants en situation de handicap.

De ce fait, pour la fin d'année 2023 jusqu'à 2024, nous avons comme thème La Nature et les Animaux

### 3. **UNE ORGANISATION BIEN FICHEE**

- **COMMUNICATION AVEC LES PARENTS**

- **Le mail** : vous pouvez envoyer un courriel qui sera imprimé et transmis à l'enfant concerné sur [ribambelle@ribambelle.org](mailto:ribambelle@ribambelle.org). Pensez à nommer l'enfant ainsi que le nom de son séjour.
- **L'équipe d'encadrement** : en cas de nécessité, l'équipe encadrante sera à votre disposition lorsque que vous viendrez récupérer votre enfant à la fin de la journée.

- **UNE JOURNEE BIEN REMPLI**

Horaires	Enfants	Animateurs
8h00-9h00	Accueil des enfants à la garderie « salle verte » de Couiza	Les animateurs jouent avec les enfants
9h00	Départ de Couiza en bus et direction Ribambelle	Les animateurs veillent à ce que les enfants soient bien attachés



9h30	Réveil musculaire et musical, c'est l'heure des chorégraphies et de la vibration des cordes vocales !!	Animation d'un réveil musical et dansant.
10h00	Super, je pars à l'activité que j'ai choisie. Je vais jouer et apprendre à me concentrer, à aider les autres, à respecter la consigne et quel bonheur de me découvrir des talents cachés.	Répartition des enfants dans les activités proposées suivie des activités. Les animateurs jouent avec les enfants.
11h30	Youpi c'est le temps libre !! Je m'amuse avec les copains sur la grande aire de jeux ou le terrain de sport. Si je le souhaite, je peux mettre le couvert, mais en musique « maestro » !!	Préparation de la mise de table avec les enfants Les animateurs rangent la salle avec les enfants puis remet en place le matériel pédagogique.
12h15 13h15	Les animateurs m'accompagnent à me régaler, à goûter, à participer aux tâches.	Déjeuner. Les animateurs déjeunent avec les enfants et font des jeux d'attente
13h15-14h15	Chouette, je me brosse les dents et me repose !! Je peux lire sur mon lit, dormir, écrire une lettre ou jouer doucement avec les copains de chambre.	Les animateurs veillent au brossage de dents mais aussi au temps de repos de l'enfant. Ils se relaient pour la préparation de leur activité.
14h15-15h30	Ouuuuuuuuuu, une animation !! Je m'amuse, j'apprends, je teste et qu'est-ce qu'on rigole !!	Les encadrants animent et jouent avec les enfants.
15h30	Miam, c'est le goûter, j'ai un petit creux ! Pain choco ou pain au miel, fruits et parfois gâteau maison.	Rangement des activités et goûter. Rangement du goûter. Les animateurs se placent sur un poste du « ça bouge ». Pause des anims à tour de rôle.
16h-16h45	Chic !! le « ça bouge au village » !! Je peux faire du vélo, du foot, du basket, du ping-pong, de la danse et plein d'autres choses.	Les animateurs sont sur un poste du « ça bouge » et vérifient si tout se passe bien en jouant avec les enfants.
17h00	Départ de Ribambelle et direction la salle verte de Couiza	Les animateurs veillent à ce que les enfants soient bien attachés et vérifient que les enfants repartent propre
17h20-18h00	Accueil retour des enfants à Couiza et à la salle verte.	Un animateur descend du bus pour rendre les œuvres d'art des enfants. Retour à la salle verte. Les animateurs jouent avec les enfants.
18h00-18h30		Réunion avec l'équipe d'animation. Bilan journée et prépa lendemain.

#### 4. DES ACTIVITES SECURES ET DIVERSIFIEES

- *LES ACTIVITES QUOTIDIENNES*

Le programme d'activités est préparé le week-end précédent l'accueil par les animateurs. Il est validé par l'équipe de direction qui veille au respect des règles de sécurité et aux intentions éducatives du projet. Les animateurs ont préparé en amont de la réunion un projet d'animation. Chaque programme est adapté au jour le jour suivant les conditions météo. Une journée « choix des enfants » est prévue dans la semaine.

Chaque matin puis chaque après-midi, les enfants choisissent l'activité qui leur convient parmi un panel diversifié (intérieur ou extérieur, sportif, manuel ou artistique).

Aussi, notre intention est de faire découvrir de nouvelles techniques (artistique, sportive, scientifique) et ainsi de participer à l'épanouissement de chaque enfant.

- *LES ACTIVITES LIBRES*

Chaque fin d'après-midi est ponctuée par le fameux « ça bouge au village ». C'est un moment où les enfants peuvent déambuler d'activité en activité dans un espace délimité et surveillé par les animateurs. Les enfants ont le choix entre faire du vélo, s'amuser à l'aire de jeux, au terrain de sport, de farniente, aller à la bibliothèque, la pataugeoire (uniquement l'été), danser à la salle de spectacle ou faire du ping-pong, de la pétanque ou simplement discuter entre copains.

- *LES ACTIVITES SPECIFIQUES*

Les activités nécessitant un encadrement spécifique sont menées par un prestataire extérieur qualifié. Il est agréementé par les services d'État compétents. Il est chaque fois accompagné par les animateurs de l'accueil afin de garantir la cohérence avec le projet.

- *LA SECURITES DES ACTIVITES*

#### **Le matériel**

Tout le matériel est conforme aux règles de sécurité et entretenu scrupuleusement par un agent qualifié. Un cahier d'entretien est tenu pour chaque matériel utilisé par les enfants.

A disposition et encadré par les animateurs :

- Matériel de cirque : équilibre – jonglerie.
- Vélos, BMX, trottinettes, tricycles.
- Matériel de cuisine : vaisselle, four, évier.
- Petit matériel pédagogique : jeux de société, cartonnage, dessin, peinture, matériaux de récupération, outillage simple, ...

#### **Le vélo**

Nous vérifions que chaque enfant maîtrise correctement son vélo. Les vélos et les casques sont vérifiés chaque jour.

Un sens de circulation est mis en place avec un circuit éducatif à la prévention routière.

#### **Les sorties pédestres**

Chaque sortie est encadrée par minimum 2 animateurs qui se positionnent à l'avant et à l'arrière du groupe avec un gilet de sécurité munis d'un téléphone portable et des numéros d'urgence. Tous les chemins empruntés sont accessibles par les services de secours.

#### **Alertes incendie et exercices**

- ✎ Lors de la réunion de préparation avec les animateurs, ce sujet sera abordé en expliquant les postes et conduites à tenir. Le point de rassemblement est indiqué par un panneau à l'entrée du centre.
- ✎ Une fois le séjour débuté, un exercice d'alerte à incendie sera effectué dans les 48 heures qui suivent.
- ✎ Lors de la visite du centre avec les enfants, le point de rassemblement sera également indiqué.
- ✎ Les animateurs seront évalués sur le temps qu'ils mettent avec les enfants pour aller jusqu'au point de rassemblement, le parcours suivi et le comptage des enfants par groupe de séjour.

### Consignes et préconisations face aux risques d'intrusion

- ✎ Être vigilant sur la fermeture du portail d'entrée tout au long de la journée.
- ✎ Lors de la présentation du séjour aux enfants, il est demandé au directeur de séjour d'indiquer aux enfants de nous avertir de toute rencontre de personne qu'ils ne connaissent pas.
- ✎ Interpeller toutes personnes ne faisant pas partie de l'équipe d'encadrement de la structure qui serait entrées sur le centre. Ceci afin de connaître son identité et les raisons de sa venue. Cela nous permettra de l'orienter vers les bonnes personnes.
- ✎ Les animateurs et directeurs doivent porter un badge indiquant leur prénom

## 5. L'HYGIENE & LA SECURITE

### • SANTE

Sur le centre de loisirs, c'est le directeur qui est aussi l'assistant sanitaire. Il donne les traitements possédant une ordonnance, soigne la petite bobologie. Il est également chargé de tenir un cahier d'infirmerie pour consigner tous les soins prodigués.

L'infirmerie est placée dans la chambre 2 du Patio. Elle est composée de :

- Un lit fait et changé après chaque passage.
- Un registre d'infirmerie où sont notés les noms, les dates et les interventions faites.
- A proximité il y a un évier et un wc.

Il possède obligatoirement le diplôme de « Prévention et Secours Civique » de niveau 1 ou l'équivalent et suit une formation en interne. Aussi, c'est la personne de référence qui fait le lien avec la famille pour toutes recommandations médicales. En cas de problème de santé, le directeur appelle les parents afin qu'il vienne chercher si l'enfant.

### • COMPORTEMENT A RISQUES

**CIGARETTES** : la consommation de tabac est réglementée. Les jeunes fumeurs doivent avoir plus de 15 ans et une autorisation écrite du responsable légal. Ribambelle encourage les jeunes à réduire au maximum leur consommation de cigarettes tout en les sensibilisant aux risques du tabagisme. Les jeunes s'engagent à respecter les conditions mises en place par la direction : plages horaires définies, coin fumeur à l'extérieur du centre, paquet gardé par les directeurs. En cas de non-respect, un appel aux parents est effectué pour trouver une solution.

**ALCOOL/DROGUE** : la consommation de boissons alcoolisées ou de drogue sera sanctionnée et pourra aller jusqu'au renvoi.

**SEXUALITÉ** : les séjours de vacances avec ou sans hébergement peuvent être l'occasion de rencontres. Les relations amoureuses entre deux jeunes adolescents sont permises à condition qu'elles ne perturbent pas la vie de groupe. Pour autant, aucune relation sexuelle ne sera acceptée sur les séjours ou sans hébergement, même si elles font partie des habitudes des adolescents concernés. L'équipe pédagogique est encouragée à sensibiliser les jeunes à la prévention des risques liés à la sexualité et à la vie affective.

**VIOLENCE** : Les attitudes violentes (physiques ou verbales) feront l'objet d'un seul avertissement avant le renvoi immédiat en cas de récidive.

La sanction est appliquée en dernier recours et de manière à conserver tout son sens éducatif. Elle est assortie d'une parole explicative et se termine par un accord avec l'enfant.

- **AFFAIRES PERSONNELLES**

**TÉLÉPHONE** : Les téléphones sont permis (hors enfants de moins de 6 ans) sous la condition qu'ils soient utilisés uniquement pendant « le temps calme » et le « ça bouge au village ». Le centre se dégage de toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de casse. Le directeur du centre de loisirs se réserve le droit de conserver les téléphones dans un endroit fermé en cas de non-respect des règles d'utilisation. Le téléphone sera rendu en fin de la journée.

**CONSOLE DE JEUX** : Les consoles sont permises (hors enfants de moins de 6 ans) sous la condition qu'elles soient utilisées uniquement pendant « le temps calme ». Le centre se dégage de toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de casse. Le directeur du centre de loisirs se réserve le droit de conserver les consoles dans un endroit fermé en cas de non-respect des règles d'utilisation. La console sera rendue à la fin de la journée.

- **HYGIENE DES LOCAUX**

Le nettoyage de toute la structure est scrupuleusement effectué chaque jour par une équipe qualifiée. 90 % de nos produits ménagers sont fabriqués dans le département et issus de l'agriculture BIO. 100 % de notre papier à usage unique est labellisé « Écolabel » ou « Écocert ».

- **RESTAURATION**

Dans un esprit de cuisine familiale, l'ensemble des repas est élaboré sur place privilégiant des produits de saison et issus de circuits courts.

95 % des viandes proviennent d'Occitanie.

70% des fruits et légumes proviennent d'Occitanie.

Les glaces, le lait, le miel sont produits dans le département de l'Aude.

20 % des produits secs sont issus de l'agriculture bio (biscuits, pâte à tartiner...)

Les menus sont élaborés avec soin suivant le plan national de nutrition santé et réajustés selon le type de public accueilli et les consommations observées. Ils sont élaborés par l'équipe cuisine et validés par la direction.

Nous mettons un point d'honneur à ce que les conditions d'hygiène soient appliquées à la lettre. Un contrôle régulier des services vétérinaires est effectué.

Ribambelle prend en compte les spécificités alimentaires des enfants en préparant des repas végétariens ou autres à ceux qui en font la demande par écrit. En outre, nous ne servons pas de produits hallal. Pour les allergies, un PAI doit être joint au dossier de l'enfant.

## 6. L'HYGIENE & LA SECURITE

Les différents lieux ont été conçus spécifiquement pour les enfants, d'où son nom « Village d'enfants ». Ce village à dimension enfantine est constitué de différents espaces de loisirs, de petits chalets autonomes destinés aux plus grands et de jolies chambres tout confort en bâtiment central pour les plus jeunes.

### • *LES ESPACES COLLECTIFS DE LOISIRS*

- Le « Bugh » : grande salle d'activités construite en matériaux écologiques.
- La « Bergerie » : composé de 2 salles : 1 grande salle d'activités avec parquet danse et 1 petite salle avec cheminée.
- L'accueil : petit bâtiment où sont installés les bureaux administratifs.
- Un terrain de sport : espace clôturé et revêtu d'un sol plastifié avec cages de foot, paniers de basket.
- Un village indien : espace de jeux avec tipis, cabanes en bois, coin barbecue.
- Un village musical : espace de jeux musicaux avec des instruments géants du monde entier.
- Un studio radio : avec une émission sur tout le centre.
- Une salle de spectacle « le Zénith » : munie d'une scène avec régie son et lumière.
- Un terrain de BMX : parcours vélo avec des bosses de terre.
- Une bibliothèque : coin lecture avec des livres et revues pour tous les âges.
- Une aire jeux avec pyramide à corde, toboggan, balançoires, cabane en bois, structure de grimpe.
- Une petite cuisine : espace d'activités pour les enfants.
- Un atelier nature : salle d'activité avec des empreintes moulées d'animaux, des indices de présence.
- Espace cabane dans les bois.

### • *UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE*

La conception bioclimatique et structures bois ont guidé la réalisation architecturale du village Ribambelle.

Ribambelle a été le 1<sup>er</sup> centre d'hébergement européen à s'équiper d'énergies renouvelables (solaire et éolien).

Le bâtiment principal est alimenté en eau chaude par des capteurs solaires thermiques.

La salle d'activité « le Bugh » a été conçue en éco-construction (bois, fibre de bois, panneaux photovoltaïque).

Présence d'une éolienne pour les activités pédagogiques.

L'alimentation est en grande partie issue de circuits courts (voir chapitre alimentation) et de l'agriculture Bio.

Les produits d'hygiène sont à 90 % en Ecolabel.

Nous priorisons les achats de matériel en inox plutôt qu'en plastique et dans les boutiques locales plutôt que sur internet.

### • *UN CONTRÔLE QUALITE REGULIER*

La direction s'emploie à contrôler régulièrement tous les secteurs d'activités (pédagogie, hygiène, sécurité) en surcroît des contrôles des administrations compétentes (Direction de la Jeunesse et Sport,

Protection Maternelle et Infantile, Commission Sécurité Incendie, Direction des Affaires Sanitaires et Sociales, Agence Régionale de Santé).

- **UNE EQUIPE PERMANENTE DE PROFESSIONNELS**

Tous les membres de notre équipe sont qualifiés dans leur domaine d'activité. L'équipe en contrat à durée indéterminée est constituée de 7 salariés (1 directrice générale, 1 responsable pédagogique, 2 animateurs-directeurs de séjour, 1 cuisiniers, 1 agent de surface, 1 agent de maintenance, 1 secrétaire-comptable). A cela s'ajoute 3 saisonniers embauchés particulièrement pour le secteur de l'animation.

Tous contribuent à la co-éducation des enfants et s'engagent à respecter les principes fondamentaux des valeurs de l'association. Tout manquement fera l'objet d'un rappel à l'ordre motivé et, le cas échéant d'un renvoi.

## Charte du salarié Ribambelle

Ces règles de fonctionnement sont destinées à tous les salariés de chaque secteur d'activité et quel que soit la durée du contrat de travail. Celui-ci définit l'attitude et le comportement professionnels obligatoires permettant de répondre aux besoins de la structure.

### **Comportement :**

- ▶ Il est strictement interdit d'avoir un quelconque contact avec les enfants après les séjours (adresse, téléphone, réseaux sociaux y compris).
- ▶ Il est strictement interdit de publier des photos des enfants sur les réseaux sociaux et internet
- ▶ Aucune photo des enfants devra être conservée dans les téléphones et ordinateurs des animateurs
- ▶ Adapter la façon de s'adresser à ses collègues, au public reçu, aux intervenants extérieurs à tous visiteurs. Il est demandé d'utiliser les formes de politesse nécessaires et d'adapter son comportement en fonction du public. Favoriser une communication "bienveillante".
- ▶ Adopter une tenue vestimentaire adaptée aux besoins de son secteur d'activité, répondant aux normes d'hygiène et de sécurité, exemplaire et respectueuse du public reçu.
- ▶ Dans le cadre d'un centre d'accueil de mineur, il est interdit de fumer dans l'ensemble de l'enceinte de l'établissement ainsi qu'à la vue des enfants.
- ▶ Il est demandé au personnel de respecter le matériel collectif mis à disposition et de savoir le ranger en état de fonctionnement et de propreté après chaque utilisation. Il sera nécessaire de prévenir immédiatement les personnes concernées lors d'un dysfonctionnement afin de pouvoir faire réparer ou remplacer le matériel concerné. L'utilisation d'un matériel hors de son secteur d'activité doit être validé par le personnel du secteur concerné.
- ▶ Être à l'heure à sa prise de poste.
- ▶ Toute communication via le téléphone portable à des fins personnelles sont interdites pendant l'activité professionnelle.
- ▶ Toute absence doit être signalée au plus vite à la direction.
- ▶ Afin de favoriser les relations entre les salariés mais également que chacun puisse agir en cohérence avec les besoins du centre, il est demandé à toutes et tous d'adopter une démarche professionnelle adaptée aux circonstances rencontrées en respectant les comportements suivants :
  - Respecter le travail des autres sans y intervenir avec jugement ni critiques.
  - Accepter de se remettre en question
  - Favoriser l'échange/dialogue
  - Être à l'écoute
  - Travailler en équipe = savoir aider
- ▶ Dans un souci d'économie financière mais également afin de répondre à un comportement citoyen lié

au projet éducatif de l'association, il est demandé au personnel d'être vigilant sur sa consommation d'énergie et de produits, en particulier avec l'électricité, l'eau, le papier et tout type de consommable. Il est demandé de privilégier le recyclage des produits.

### **Organisation interne**

- ▶ Les sacs poubelles pleins qui sont à sortir du centre doivent être déposés directement au local poubelle uniquement. Celui-ci se trouvant sur le parking à hauteur du portail d'entrée.
- ▶ Le stationnement des véhicules du personnel doit se faire uniquement sur l'aire aménagée se trouvant dans le champ à l'entrée du centre (sauf pour les deux roues pouvant utiliser l'autre parking). Aucun véhicule personnel ne pouvant rentrer dans l'enceinte du centre (sauf demandes justifiées).
- ▶ Dans le cadre de la gestion des intrusions extérieurs, il est demandé d'interpeller toutes personnes non connues du centre afin d'acquiescer son identité ainsi que les raisons de sa présence. Le portail principal ainsi que celui du "Bugh" devant rester tout le temps fermé.

### **Sanctions possibles**

- ▶ Avertissement
- ▶ Renvoi